Asymétrie culturelle entre les termes de parenté chinois et français

Junji GONG

Plidam, Inalco, taizhoubaby@gmail.com

Résumé : Dans le cadre de l'apprentissage d'une langue étrangère, une distance lexicale et conceptuelle présente une asymétrie culturelle entre les mots, ce qui accentue souvent la difficulté dans l'apprentissage. Il existe différents types d'asymétrie qui renvoient nécessairement à des modes de résolution didactique différents. Nous illustrerons notre propos par le biais des résultats issus de nos recherches sur l'enseignement des termes de parenté dans la langue chinoise.

Mots-clés : asymétrie culturelle, les termes de parenté en chinois, didactique du chinois langue étrangère

Introduction

Chaque pays a des organisations sociales et politiques, des traditions intellectuelles, des catégories mentales et des modes de pensée très différents. Ces spécificités s'enracinent dans l'histoire, s'inscrivent dans les comportements, les façons de penser et de sentir, les langues elles-mêmes (Gernet, 1991 : 10). Loin d'être un simple reflet de la réalité sociale, « chaque langue organise à sa propre façon son découpage de la réalité » (Maingueneau, 1996 : 36).

La langue maternelle est en ce sens une des composantes de l'identité culturelle de ses usagers. En effet, chaque individu appartient à un groupe, à une communauté et à une famille avec lesquels il partage un nom, une langue, un code comportemental. Ces éléments définissent son appartenance, ainsi que, dans une certaine mesure, son identité personnelle (De Carlo, 1998 : 101). Dès sa naissance, un individu est inévitablement immergé dans une langue qui est intimement liée à sa pensée et à ses émotions. Cette langue est portée à ordonner son monde ou du moins à en dessiner les contours d'une manière spécifique (Maingueneau, 1996 : 24). Lorsque cet individu apprend une langue étrangère, sa langue maternelle devient le point et la matrice de

départ dans son cheminement, plus ou moins long et ardu, vers l'environnement de la langue cible.

L'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères s'exposent inévitablement à cette interculturalité. Du point de vue de la didactique des langues, les apprenants font face, à tous les niveaux de leur apprentissage, à de telles différences culturelles qui sous-tendent les différences purement linguistiques, et ce d'autant plus qu'il s'agit d'une « langue distante » (Bellassen, 2010).

1 Langue proche et langue lointaine

Il existe une opposition entre les langues de même famille linguistique et les autres : les premières sont proches (ou voisines), tandis que les secondes sont éloignées (ou lointaines, distantes) (Robert, 2009 : 37). La distance linguistique entre langue source et langue cible n'a joué que peu de rôle en didactique des langues jusqu'aux années 1980. Depuis elle a commencé à être prise en compte notamment dans le domaine de l'enseignement des langues « en compréhension » (*ibid.*). En effet, cette opposition est importante dans la didactique des langues étrangères. Il est facile de comprendre que pour un Coréen ou un Japonais qui apprend le chinois, les difficultés ne sont certainement pas les mêmes que pour un Français qui apprend le chinois. Prendre en compte cette distance rend notre enseignement plus ciblé et efficace, et permet d'aborder de façon plus pertinente et cohérente la question des niveaux de maîtrise attendus dans différentes langues à la fin d'un parcours curriculaire donné.

Il semble évident que certains aspects d'une langue lointaine et d'une culture lointaine, pourraient attirer, voire fasciner l'apprenant. À certaines occasions, l'altérité culturelle peut être vécue comme une familiarité susceptible de susciter la curiosité de l'apprenant, facilitant ainsi l'apprentissage (Weinrich, 1986 :191) (cité par Szende, 2014 : 282). Mais il existe au contraire des différences entre deux langues lointaines qui produisent un type de rejet ou un sentiment de découragement chez certains apprenants. Par rapport au français, la langue chinoise est considérée comme une langue particulièrement distante géographiquement, culturellement, linguistiquement et graphiquement (Bellassen, 2011), ce qui peut susciter de l'attraction chez certains apprenants et du découragement chez d'autres.

2 Asymétrie culturelle entre les termes de parenté chinois et français

2.1 Systèmes de terminologie de parenté

Tout au long de l'histoire humaine, les gens ont cherché à s'identifier et à identifier les autres dans des contextes sociaux. Cette identification provient en partie de l'acte de nommer, qui revêt une grande signification sociale (Trenholm et Jensen, 1992).

Dans la sphère familiale, il est aussi besoin d'employer une série de termes servant à désigner les relations de parenté et à déterminer ainsi la place généalogique d'un parent par rapport à un autre. L'ensemble des termes de parenté peut être considéré comme formant un champ sémantique (Lounsbury,1966 :75). Selon E.R. Leach, les

Published in : Argaud, E. ; Bellassen, J. ; Favaloro, F. B. (dir.) (2021), *Distance entre langues, distance entre cultures. Quelles incidences didactiques ?*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003638, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003638

termes de parenté sont des « mots-catégories au moyen desquels un individu apprend à reconnaître les groupements significatifs de la structure sociale dans laquelle il est né » (Leach, 1958 : 143). Ces termes sont, d'une manière ou d'une autre, le reflet de différents principes d'organisation sociale, même s'ils ne sont qu'un système de référence parmi d'autres possibles (Augustins, 2000 : 596).

Dans le cadre de notre propos qui est de décrire les différences entre les termes de parenté en chinois et ceux en français afin de les exposer dans une perspective didactique, nous allons les situer dans les différents systèmes de terminologies de parenté.

Dans son livre *Systems of consanguinity and affinity of the human family (1871)*, Morgan distingue parmi tous les systèmes de parenté deux types de nomenclature des rapports de consanguinité : d'une part le type descriptif, propre aux systèmes de parenté indo-européens, sémites et ouraliens ; d'autre part le type classificatoire, qui se retrouve en Asie, en Afrique et en Amérique :

> « L'un est descriptif, l'autre est classificatoire. Le premier, qui est celui des familles ariennes, sémites et ouraliennes, rejetant la classification des parents [...], décrit la parenté collatérale par l'ajout ou la combinaison des premiers termes de relation de parenté. Ces termes, qui sont ceux utilisés pour le mari et l'épouse, le père et la mère, le frère et la sœur, et le fils et la fille, auxquels doit être ajouté, dans de tels langages quand ils les possèdent, ceux pour le grand-père et la grand-mère, le petit fils et la petite fille, sont donc employés de manière restreinte dans leur sens premier. Tous les autres termes sont secondaires. Chaque relation de parenté est donc établie de manière indépendante et distincte de tous les autres. Mais le second [système], qui est celui des familles touraniennes, indiennes d'Amérique et malayennes, rejetant les phrases descriptives dans tous les cas, et réduisant les parents à de grandes classes par des séries de généralisation apparemment arbitraires, applique les mêmes termes à tous les membres d'une même classe. Il confond donc à la fois la signification des premiers et seconds termes au-delà de leur apparent sens approprié » (Morgan, 1871 : 12)

Suivant le système de Morgan, les systèmes des termes de parentés français et chinois relèvent tous les deux du type « descriptif » des termes de terminologie de parenté.

La distinction entre parenté classificatoire et celle descriptive est rediscutée et critiquée notamment par Robert H. Lowie (1915, 1928) et Georges P. Murdock (1949).

Lowie (1928) distingue les systèmes de terminologie de parenté en quatre catégories : le système générationnel, le système bifurcation et assimilation, le système bifurcation et exclusion, et le système en ligne directe. Dans le premier système, le père et les oncles paternels et maternels ont le même terme de parenté. Dans le deuxième système, le père a le même terme que l'oncle paternel, mais on emploie un terme distinct pour l'oncle maternel. Dans le troisième système, le père a un terme de parenté distinct de celui de l'oncle paternel et de l'oncle maternel, ces deux derniers ayant aussi des termes de parenté distincts entre eux. Dans le système en ligne directe, le terme de

Published in : Argaud, E. ; Bellassen, J. ; Favaloro, F. B. (dir.) (2021), *Distance entre langues, distance entre cultures. Quelles incidences didactiques ?*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003638, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003638

parenté pour le père est différent que ceux pour les oncles, mais on emploie le même terme pour l'oncle paternel et l'oncle maternel.

Ci-dessous un tableau qui montre la différence de ces quatre catégories :

Tableau 1. Différence de quatre systèmes de terminologie de parenté proposés par Lowie (cité par Augustins, 2000 : 576)

Catégorie	Père	Frère du père	Frère de la mère	Nombre de termes
Générationnelle	père	père	Père	un terme
Bifurcation et assimilation	père	père	frère de la mère	confusion partielle
Bifurcation et exclusion	père	frère du père	frère de la mère	trois termes
Ligne directe	père	oncle	oncle	confusion des collatéraux

Dans la classification proposée par Lowie, les termes de parenté en français appartiennent au système en ligne directe ; au contraire, les termes de parenté en chinois sont classés dans le système bifurcation et exclusion.

Murdock (1949) distingue, quant à lui, les systèmes de terminologie de parenté en quatre catégories : le système hawaïen (correspond au modèle générationnel proposé par Lowie), le système iroquois (modèle bifurcation et assimilation de Lowie), le système soudanais (modèle bifurcation et exclusion) et le système eskimo (modèle ligne directe).

Suivant la classification inventée par Murdock, les termes de parenté en français appartiennent au système eskimo, tandis que les termes de parenté en chinois correspondent au système soudanais.

Dans le système eskimo, on ne fait pas la distinction entre la parenté du côté paternel et celle du côté maternel. La parenté de la famille nucléaire, c'est-à-dire le père, la mère, le frère et la sœur est clairement distinguée. Tous les autres parents (grands-parents, oncles, tantes, cousins) sont regroupés en catégories. Un terme subsume sous un même mot des individus qui sont, par rapport à Ego, à la même distance et dans une relation équivalente, alors que leurs rapports à Ego sont distincts. Le terme « tante » désigne aussi bien la sœur du père que la sœur de la mère, le terme « neveu » aussi bien un fils du frère qu'un fils de la sœur. Si on veut exprimer plus précisément la relation de parenté, il faut le préciser en le décrivant : c'est une tante paternelle, un neveu du côté de ma sœur, etc. Dans ce système, la parenté en ligne directe (père, mère, fils, fille, petit-fils, petite-fille, grands-parents, etc. . .) est distinguée de celle en voie collatérale (oncle, tante, cousins, grands-oncles. . .). On retrouve ce système de parenté dans la plupart des sociétés européennes (Murdock, 1949).

Parmi tous les systèmes de terminologie de parenté, le système soudanais est celui qui est le plus compliqué. Il établit des distinctions claires entre les parents linéaires et collatéraux, et entre les parents maternels et paternels. Dans ce système, presque toute la parenté est bien différenciée. On retrouve ce système notamment au sein des sociétés arabe, turque et chinoise. Les termes de parenté permettent de décrire la relation précise entre le locuteur et le destinataire. Par exemple, le père a une

Published in : Argaud, E. ; Bellassen, J. ; Favaloro, F. B. (dir.) (2021), *Distance entre langues, distance entre cultures. Quelles incidences didactiques ?*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003638, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003638

désignation distincte de celle de son frère (oncle paternel) et de celle de son beau-frère (oncle maternel). Il en est de même pour la mère (vis-à-vis de sa sœur et de sa belle-sœur). Il existe huit termes pour distinguer les cousins selon qu'il s'agit de cousins parallèles ou croisés, du côté paternel ou maternel et selon le sexe (*ibid.*).

En comparaison des classifications de terminologies proposées par Morgan, Thomas R. Trautmann (1987 : 262) résume en un tableau celles proposées par Lowie et Murdock. Ci-dessous le tableau qu'il propose :

Tableau 2. Les différents systèmes de terminologie de parenté.

	Morgan	Lowie	Murdock
F FB MB	Classificatoire	Générationnel	Hawaïen
F FB | MB	Classificatoire	Bifurcation et assimilation (bifurcate merging)	Iroquois
F | FB | MB	Descriptif	Bifurcation et exclusion (bifurcate collateral)	Soudanais
F | FB MB	Descriptif	Ligne directe (lineal)	Eskimo

F : Father (père) ; FB : Father's Brother (Frère du père) ;
MB : Mother's Brother (Frère de la mère).

Source : Thomas R. Trautmann (1987 : 262)

2.2 Termes de parenté en chinois : des mots à charge culturelle lourde

Selon Robert Galisson, les mots constituent des facteurs de premier ordre dans l'acquisition d'une langue et d'une culture. En effet, le vocabulaire joue le « rôle de passerelle entre la langue, toute pavée de mots, et la culture (en particulier la culture comportementale commune), omniprésente dans les mots » (Galisson, 1991 : 3).

S'inscrivant dans la ligne de sa pensée sur la « culture partagée » [1], Galisson indique qu'il existe des mots ou groupes de mots qui sont, plus que d'autres, porteurs d'une implication culturelle. Il les appelle des mots à « charge culturelle partagée » :

> J'appelle « Charge Culturelle Partagée » (C.C.P.) la valeur ajoutée à leur signification ordinaire et pose que l'ensemble des mots à C.C.P. connus de tous les natifs, circonscrit la lexiculture partagée. Laquelle est toute désignée pour servir de rampe d'accès à la culture omniprésente dans la vie des autochtones et que les étrangers ont tant de mal à maîtriser (*ibid.*, 120).

Toujours d'après Galisson, chaque mot est composé de la sémantique (le sens) et de la « charge culturelle partagée ». Les mots qui désignent un même découpage de la réalité brute, ont des signifiés et des « charge culturelle partagée » différentes (*ibid.*,131). Concrètement, la charge culturelle pour les différents mots n'est pas la même, ce qui signifie que la charge culturelle des uns est plus lourde, plus évidente, plus disponible que la charge culturelle des autres (*ibid.*,120).

1. La culture partagée est une culture transversale, qui appartient aux membres de la communauté cible. Cette culture gouverne la plupart de leurs attitudes, de leurs comportements, de leurs représentations, et des coutumes auxquelles ils obéissent (Galisson, 1991 : 116).

Published in : Argaud, E. ; Bellassen, J. ; Favaloro, F. B. (dir.) (2021), *Distance entre langues, distance entre cultures. Quelles incidences didactiques ?*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003638, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003638

En suivant cette ligne de pensée, Thomas Szende considère le mot comme un lieu de cristallisation de représentations étroitement liées à la culture et transmises de génération en génération (Szende, 2014 : 95). Selon lui, certains termes incarnent, plus que d'autres, les modes de pensée du locuteur et portent en eux une forte charge d'inconscient collectif (*ibid.*, 105).

Les termes de parenté en chinois sont, nous semble-t-il, des mots à « lourde » charge culturelle partagée dans la langue chinoise. En effet, grâce à un vocabulaire extrêmement riche, l'emploi des termes de parenté chinois ne sert pas seulement à désigner un lien de parenté, mais aussi et surtout à démontrer de manière précise les relations familiales entre le locuteur et l'interlocuteur. Les termes de parenté en chinois traduisent, avec subtilité, un découpage du monde de la famille chinoise.

En effet, la terminologie de parenté en chinois a été conçue dans la société chinoise traditionnelle, dans laquelle la famille constituait l'unité fondamentale de production et jouait un rôle essentiel dans l'économie. Ce système, qui s'est développé sous un régime patriarcal, met l'accent sur la distinction entre les parents collatéraux et ceux de la ligne directe, ce qui correspond à marquer la division de l'intérieur et de l'extérieur (*nei wai you bie* 内外有别). La codification fine des interactions et la forte empreinte déposée par la tradition confucéenne au sein des rapports familiaux et sociaux peuvent être abordées par le biais de la ritualisation des comportements en société, ainsi que par la stricte hiérarchisation de la société chinoise traditionnelle. Mais il reste à expliquer la ou les raisons pour lesquelles une telle formalisation a pu se produire en Chine. Il est possible que la toute-puissance de l'autorité d'un Dieu unique et la notion de « créature divine » qui en découle aient favorisé en Occident la notion d'universalité et d'égalité, là où l'absence de transcendance divine en Chine a renforcé les strates hiérarchiques sociales et les usages appellatifs qui en découlent (Gong & Bellassen, 2019).

Aujourd'hui, le système ancien de la stratification sociale a disparu mais a laissé des traces profondes dans la société chinoise (Alleton, 1993 : 160), notamment dans la manière de classer et de hiérarchiser les membres de la famille. De ce fait, les termes de parenté en chinois portent encore une lourde charge non seulement linguistique mais aussi culturelle et conceptuelle.

Cette charge culturelle des termes de parenté doit être prise en compte dans la didactologie du chinois langue étrangère. En effet, l'élaboration de la compétence culturelle des apprenants implique que les enseignants devraient donner aux apprenants les moyens d'accéder plus profondément à la culture partagée par les membres de la communauté cible (attitudes, coutumes et représentations) (Szende, 2014 : 106).

2.3 Termes de parenté en chinois : zone de richesse lexicale

Dans les différentes langues, il existe des zones de pauvreté et des zones de richesse concernant le vocabulaire. À titre d'exemple, le linguiste missionnaire Lucien Schneider (*Dictionnaire français-esquimau du parler de l'Ungava*, 1970) cite une douzaine de mots de base – c'est-à-dire qui ne sont pas tirés d'un autre mot – pour désigner la neige, et une dizaine pour la glace dans le dictionnaire de l'inuktitut du Nunavik (Québec arctique). Voici quelques exemples :

Published in : Argaud, E. ; Bellassen, J. ; Favaloro, F. B. (dir.) (2021), *Distance entre langues, distance entre cultures. Quelles incidences didactiques ?*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003638, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003638

qanik	neige qui tombe
aputi	neige sur le sol
pukak	neige cristalline sur le sol
aniu	neige servant à faire de l'eau
siku	glace en général
nilak	glace d'eau douce, pour boire
qinu	bouillie de glace au bord de la mer

Le nombre total de termes désignant les différents aspects que peuvent prendre la neige et la glace dépasse donc de beaucoup la dizaine ou la douzaine, si on prend en compte les mots de base (comme *siku*), les termes dérivés (comme *sikuliaq*), les appellations descriptives (comme *sitilluqaq*) et les mots ayant un sens plus large (comme *maujaq*). Ils établissent des distinctions très fines.

En somme, quel que soit le type de terme qu'il utilise pour désigner telle ou telle sorte de neige ou de glace, l'inuktitut a une capacité de distinction de loin supérieure à celle de la plupart des langues. On ne trouve pas du tout cette richesse lexicale dans les langues des pays qui jouissent d'un climat chaud, tel que Singapour où les mots nommant la neige et la glace appartiennent aux zones de pauvreté.

Par rapport aux langues occidentales, le chinois est une langue possédant une grande richesse lexicale de la terminologie de parenté. Dans le « Erya 尔雅 », le plus ancien dictionnaire chinois, il existe plus d'une centaine de termes pour différentes relations familiales, dont la plupart n'ont pas d'équivalent en français. On peut trouver environ 1800 et 2000 termes de parenté respectivement dans le livre intitulé « *les termes d'adresse anciens et modernes de la Chine* » (《中国古今称谓全书》) (Wu, 1991 : 16) et dans le « *Dictionnaire des termes d'appellation en Chine* » (《中国称谓辞典》) (Cai, 1994 : 39). Zhao Yuanren liste, quant à lui, 114 termes de parenté dans son article intitulé « *Chinese Terms of Address* » (Chao, 1956 : 230-233).

Les Chinois utilisent des termes de parenté différents selon que la personne est en ligne directe ou indirecte, un parent par consanguinité ou par alliance, dans la génération précédente ou dans la jeune génération, un homme ou une femme, vivant ou décédé. De plus, les termes spécifiques varient suivant que la personne désignée est plus ou moins âgée que celle à laquelle elle est apparentée à l'intérieur d'une même génération : par exemple, le terme pour l'oncle paternel varie selon que celui-ci est plus ou moins âgé que le père. Là où les Français disent « cousin », l'emploi du terme équivalent en chinois doit permettre d'indiquer le lien de parenté exact entre le locuteur et son interlocuteur. Il faut donc préciser que le cousin est du côté paternel ou maternel, plus âgé ou moins âgé. À l'inverse, les termes de parenté en langue française n'ont pas de découpage d'une telle précision et, en conséquence, sont beaucoup moins variés que les termes en chinois. Cet écart lexical entre les deux langues est en réalité un reflet de la différence du découpage de la réalité liée à la famille dans les deux pays.

2.4 Asymétrie entre les termes de parenté en chinois et ceux en français

Chaque langue a sa propre manière de découper la réalité et son propre mode de perception et d'interprétation de la réalité. Des signes dits équivalents, à savoir ceux

Published in : Argaud, E. ; Bellassen, J. ; Favaloro, F. B. (dir.) (2021), *Distance entre langues, distance entre cultures. Quelles incidences didactiques ?*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003638, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003638

procédant d'un même référé, peuvent avoir des significations et des charges culturelles partagées (CCP) différentes (Collès, 2007 : 65 ; Szende, 2014 : 152).

Porteurs d'une logique et d'une vision spécifiques du monde, les mêmes mots dans deux langues différentes n'ont presque jamais le même contenu – d'où les différents types de l'équivalence lexicale (Szende, 2014 : 93). Le sens du mot varie sensiblement d'une culture à l'autre autour des concepts de temps, d'espace, de hiérarchie, de famille, etc. En revanche, les cas où deux mots sont jugés parfaitement équivalents sont plutôt rarissimes (*ibid.*, 96).

Dans la sphère familiale, l'utilisation des termes de parenté s'inscrit toujours dans différents contextes culturels et langagiers et reflète la grande variété des réalités sociales, telles que les types de famille, les règles de résidence, etc. En Chine, l'exigence du rituel confucéen sous-tend le système des termes de parenté. Dans l'éthique confucéenne, chacun doit être à sa place selon l'ordre hiérarchique de la famille. L'emploi des termes de parenté en chinois doit être respectueux de cette éthique en tenant compte de divers facteurs tels que la relation exacte entre les parents, la proximité de la relation, le statut social des locuteurs, le contexte de la conversation et le registre du langage.

Afin de faciliter aux apprenants francophones la maîtrise de ce système des termes de parenté, nous essayons d'établir une correspondance entre les termes de parenté en chinois et ceux en français en les classifiant dans les trois catégories ci-dessous :

2.4.1 Équivalence quasiment totale

Il s'agit des termes dont la signification est la même dans les deux langues. Les termes tels que *baba* 爸爸 « père », *mama* 妈妈 « mère », *erzi* 儿子 « fils », *nü'er* 女儿 « fille » en chinois entrent dans cette catégorie. Bien qu'il existe quelques nuances pragmatiques entre les termes correspondants en français et en chinois, les apprenants francophones ne rencontrent aucun obstacle conceptuel dans l'acquisition de ces mots.

2.4.2 Équivalence partielle

La plupart des termes de parenté en chinois n'ont qu'une équivalence partielle avec ceux en français. Par exemple, en français, on emploie « oncle » pour appeler le frère du père ou de la mère ; les Chinois utilisent, quant à eux, des termes spécifiques pour préciser le lien de parenté exact entre le locuteur et son oncle. Concrètement, le choix du terme chinois désignant « oncle » s'effectue selon que l'oncle est du côté paternel ou maternel et, pour les termes paternels, s'il est plus ou moins âgé que le père du locuteur.

De plus, certains termes de parenté chinois peuvent être utilisés pour s'adresser à des personnes non apparentées afin de leur montrer de la politesse, du respect ou de l'amitié. Par exemple, les termes *yeye* 爷爷 (grand-père paternel), *nainai* 奶奶 (grand-mère paternelle), *shushu* 叔叔 (oncle paternel, moins âgé que le père) et *ayi* 阿姨 (tante maternelle) sont fréquemment utilisés pour appeler des personnes qui n'ont aucune relation familiale avec le locuteur. À l'inverse, l'usage étendu de ces termes de parenté est peu fréquent en France.

Published in : Argaud, E. ; Bellassen, J. ; Favaloro, F. B. (dir.) (2021), *Distance entre langues, distance entre cultures. Quelles incidences didactiques ?*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003638, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003638

Ainsi, les termes de parenté d'« équivalence partielle » constituent un obstacle conceptuel relativement fort pour les apprenants francophones.

2.4.3 Aucune équivalence

Il existe encore un autre type d'usage étendu des termes de parenté en chinois pour lequel on ne trouve pas d'équivalent en français. Le terme *shimu* 师母 (épouse de son maître, épouse de son professeur) en est une bonne illustration. Il est de nos jours très utilisé chez les étudiants pour désigner l'épouse de leur professeur. Un proverbe chinois reflète cette approche des choses : « *yiri wei shi, zhongshen wei fu* 一日为师, 终身为父！ » (« enseignant d'un jour, père pour toujours ! »). La relation entre un étudiant et son professeur – notamment son directeur de recherche – est beaucoup plus intime en Chine qu'en France. Par exemple, il est d'usage que le professeur-directeur de recherche à l'université chinoise invite ses élèves à la maison pour échanger sur des sujets académiques aussi bien que quotidiens. Un étudiant chinois au niveau Master ou Doctorat a donc des occasions de rencontrer l'épouse ou l'époux de son professeur-directeur de recherche. Dans le terme *shimu* 师母 , *shi* 师 désigne « maître, professeur » et *mu* 母 signifie « mère ». Comme on désigne son professeur par le terme « *shifu* 师父 » contenant le mot *fu* 父 (« père »), son épouse est considérée comme la « mère » de l'élève et est donc désignée par l'emploi du terme *shimu* 师母. Cet usage étendu traduit manifestement la notion de « piété filiale » (*xiao* 孝), profondément enracinée dans la conception chinoise des relations avec autrui.

Suivant cette ligne de pensée, les Chinois utilisent le terme *shimei* 师妹 (*shi* 师 maître, professeur + *mei* 妹 sœur cadette) pour désigner la condisciple ou *shidi* 师弟 (*shi* 师 maître, professeur + *di* 弟 petit frère) pour le condisciple moins âgé.

Ces termes ont une très grande vitalité d'usage dans la société d'aujourd'hui et l'on peut les trouver tous les jours dans les conversations des étudiants chinois. Au contraire, par manque du concept de piété filiale à la chinoise, l'usage étendu de ces termes n'existe pas dans la langue française et, en conséquence, constitue une difficulté du plus haut niveau pour les apprenants francophones. Dans notre enquête [2] sur les termes « *shimu* 师母 », « *shimei* 师妹 » et « *xuedi* 学弟 » (le condisciple moins âgé) menée auprès de 27 étudiants M1 spécialisés en chinois à l'INALCO et à l'Université Paris 7 Denis Diderot, la plupart des enquêtés n'ont pas su traduire correctement ces termes du chinois vers le français [3]. Car, les sujets ont eu tort d'assimiler le terme « 师母 *shimu* » à « la mère du professeur ».

3 Zone de résistance pédagogique

Dans les années 1990, Albane Cain et Claudine Briane ont amorcé un travail considérable sur les représentations des élèves apprenant les langues étrangères en contexte scolaire à travers l'étude de leurs stéréotypes. Elles y forgent le concept de « zones de résistance » à l'apprentissage d'une langue étrangère. Une telle « zone de résistance » existe quand les difficultés d'acquisition sont particulièrement fréquentes chez les ap-

2. Cette enquête a été effectuée en 2017.

3. Le taux de réussite dans la traduction de ces 3 termes chinois est : *shimu* 师母 37%, *shimei* 师妹 3,7%, *xuedi* 学弟 22,2%.

Published in : Argaud, E. ; Bellassen, J. ; Favaloro, F. B. (dir.) (2021), *Distance entre langues, distance entre cultures. Quelles incidences didactiques ?*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003638, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003638

prenants et les erreurs de ces derniers sont parmi les plus nombreuses et les plus tenaces, quelles que soient leurs origines (Cain, 1989 : 5).

Au travers de l'enquête [4] sur la maîtrise des termes de parenté en chinois chez les professeurs de chinois non-natifs et les étudiants spécialisés en chinois, nous pouvons constater que ces termes constituent un obstacle significatif pour les apprenants de chinois, même après un apprentissage de plusieurs années. D'après les niveaux de référence en langues d'aujourd'hui comme le CECRL, le vocabulaire lié aux termes de parenté fait partie du niveau élémentaire. Or, il existe une dissymétrie entre l'appartenance au premier niveau et les obstacles de ces termes pour l'apprenant, tant en réception qu'en production. La confirmation d'un « effet de distance » significatif entre le chinois et le français dans ce domaine est donc manifeste.

La raison d'être de cette zone de résistance réside dans le fait que le découpage du monde lié à la famille dans la pensée chinoise est profondément étranger aux apprenants francophones. L'asymétrie entre les catégories des termes de parenté en chinois et celles en français est telle qu'elle engendre une charge cognitive importante pour les apprenants, ce qui conduit à la constitution de « zones de résistance » chez l'apprenant, quelles que soient les activités langagières concernées.

De plus, beaucoup de termes de parenté en chinois sont aussi employés pour désigner des personnes avec lesquelles nous n'avons aucun lien de parenté aussi bien que des inconnus. L'apprenant se trouve même confronté à une « double extension » : celle qui consiste à étendre un terme de parenté à un lien de parenté de fait beaucoup plus éloigné, et celle qui consiste à désigner par un terme de parenté donné quelqu'un qui n'a aucun lien de parenté. Cet usage étendu des termes de parenté constitue une extension de la relation familiale avec les personnes extérieures et renvoie ainsi à la finalité traditionnelle rêvée d'« une famille sous le ciel [5] » (Hong, 1985 : 206). Ainsi, un lien dialectique s'établit entre la société « famille étendue » et la famille « microcosme social ».

4 Conclusion

Eu égard à la dissymétrie évoquée plus haut entre la charge lexicale et conceptuelle engendrée par les termes de parenté dans l'apprentissage du chinois langue étrangère et leur référencement aux niveaux élémentaires de la langue, il est nécessaire de créer des activités pédagogiques pouvant faciliter l'accès des apprenants francophones au fonctionnement des termes de parenté en chinois. Ainsi, nous devrions proposer différentes méthodes adaptées aux différents types d'asymétrie pour réduire cette « zone de résistance », telles que la visualisation d'extraits de séries télévisées, des scénarisations filmiques et des jeux de rôle. Toutes ces méthodes permettraient une acquisition plus intuitive des termes de parenté et une meilleure compréhension du contexte pragmatique lors de leur apprentissage.

4. Ayant été réalisée entre mai et juin de l'année 2016, cette enquête porte sur 137 sujets.

5. En chinois, 天下一家 (*tianxia yijia*), dans 礼记 (traduction française : Traité des rites ; en pinyin, *Liji*).

Published in : Argaud, E. ; Bellassen, J. ; Favaloro, F. B. (dir.) (2021), *Distance entre langues, distance entre cultures. Quelles incidences didactiques ?*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003638, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003638

Bibliographie

Alleton, Viviane, *Les Chinois et la passion des noms,* Aubier, Paris, 1993.

Augustins, George (2000), « À quoi servent les terminologies de parenté ? », *L'Homme*, Vol 154-155 (Question de parenté), EHESS, France, p. 573-598. DOI https://doi.org/10.4000/lhomme.50

Bellassen, Joël (2010), « La didactique du chinois et la malédiction de Babel. Emergence, dynamique et structuration d'une discipline », *in Etudes chinoises,* Hors-série, p. 79-91.

Bellassen, Joël (2011), « Is Chinese Eurocompatible ? Is the Common European Framework Common ? The Common European Framework of References for Languages Facing Distant Language », *in* Tomimori, Nobuo ; Furihata, Masashi ; Haida, Kiyoshi ; Kurosawa, Naotoshi ; Negishi, Masahi (dir.), *New Prospect for Foreign Language Teaching in Higher Education – Exploring the Possibilities of Application of CECR—*, World Language and Society Education Center (WoLSEC), Tokyo, p. 23-31.

Cai Xiqin 蔡希芹 , *Zhongguo chengwei cidian* 中国称谓辞典 *(Dictionnaire des termes d'appellation en Chine)*, Beijing Language Institute Presse, Beijing, 1994.

Cain, Albane (dir.), *L'analyse d'erreurs, accès aux stratégies d'apprentissage : une étude interlangues, allemand, anglais, arabe, chinois, portugais,* INRP, Paris, 1989.

Chao Yuen Ren (1956), *« Chinese terms of address »*, *Language*, Vol 32, No 1, Linguistic Society of America, États-Unis, p. 217-241. DOI : https://doi.org/10.2307/410666

Collès, Luc (2007), « Enseigner la langue-culture et les culturèmes », *Québec français*, Vol 146, Les Publications Québec français, Canada, p. 64-65.

De Carlo, Maddalena, *L'interculturel,* CLE international, Paris, 1998.

Galisson, Robert, *De la langue à la culture par les mots,* CLE International, Paris, 1991.

Gernet, Jacques, *Chine et christianisme : La première confrontation*, Éditions Gallimard, Paris, 1991.

Gong, Junji ; Bellassen, Joël (2019) « *Teaching Fictive kinship terms in Chinese as a foreign language », in Szende Thomas ; Alao George (dir.), Pragmatic and Cross-Cultural Competences : Focus on Politeness*, Éditions P.I.E-Peter Lang, Bruxelles, p. 83-94.

Hong Beverly (1985), « Politeness in Chinese : Impersonal Pronouns and Personal Greetings », *Anthropological Linguistics*, Vol 27, No 2, Trustees of Indiana University, États-Unis, p. 204-213.

Leach, Edmund R. (1958) « Concerning Trobriand clans and the kinship category "tabu" », *in* Goody, Jack (dir.), *The developmental cycle in domestic groups,* Cambridge University Press, Cambridge, p. 120-145.

Lounsbury, Floyd G. (1966), « Analyse structurale des termes de parenté », tr. fr, *Langages,* Vol 1, No 1 (Recherches sémantiques, Todorov Tzetan, dir.), Didier Larousse, France, p. 75-99.

Lowie, Robert H. (1915), « Exogamy and the classificatory system of relationship », *American Anthropologist,* Vol 17, No 2, Wiley, États-Unis, p. 223-239. DOI https://doi.org/10.1073/pnas.1.6.346

Lowie, Robert H. (1928), « A note on relationship terminologies », *American Anthropologist,* Vol 30, No 2, Wiley, États-Unis, p. 263-267. DOI https://doi.org/10.1525/aa.1928.30.2.02a00060

Maingueneau, Dominique, *Aborder la linguistique,* Édition du Seuil, Paris, 1996.

Morgan, Henry L., *Systems of Consanguinity and Affinity of the Human Family,* Smithsonian Institution, Washington, 1871.

Murdock, George P., *Social Structure,* MacMillan Company, New York. 1949.

Robert, Jean M., *Manières d'apprendre pour des stratégies d'apprentissage différenciées.* Hachette, Paris. 2009.

Szende, Thomas, *Second Culture Teaching and Learning : An Introduction,* Peter Lang, Bern, 2014.

Trautmann, Thomas R., *Lewis Henry Morgan and the Invention of Kinship,* University of California Press, Berkeley, 1987.

Trenholm, Sarah ; Jensen, Arthur, *Interpersonal Communication,* Wadsworth Publishing Company, Belmont, 1992.

Wu Hailin 吴海林, *Zhongguo gujin chengwei quanshu* 中国古今称谓全书 *(Les termes d'adresse anciens et modernes en Chine),* Heilongjiang Education Press, Heilongjiang, 1991.

Published in : Argaud, E. ; Bellassen, J. ; Favaloro, F. B. (dir.) (2021), *Distance entre langues, distance entre cultures. Quelles incidences didactiques ?*, Editions des archives contemporaines, Coll. «Plidam», France, ISBN : 9782813003638, doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813003638